Vendredi 27 septembre
Présentation par le ministre du projet de budget du Ministère au comité technique ministériel

Le projet de loi de finances pour l'année 2020 prévoit de doter le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de 4,8 Mds€ en autorisations d'engagements (AE) et en crédits de paiement (CP), hors Casdar, soit une évolution à la hausse de +4,1% en autorisations d'engagement et +1% en crédits de paiement par rapport à la loi de finances 2019. Ce budget est articulé autour de 3 grandes priorités :

Soutenir le revenu des agriculteurs et la transformation de l'agriculture vers l'agroécologie, à travers notamment la garantie des contreparties nationales aux aides européennes de la PAC ;

Assurer la sécurité sanitaire de notre territoire et de nos aliments, par le maintien d'un niveau élevé de surveillance, de prévention, et de capacité à gérer efficacement les crises ;

Préparer l'avenir par l'innovation et la formation de nos jeunes qui représentent désormais les deux tiers des effectifs du ministère et plus du tiers de son budget.

Les moyens consacrés à l'enseignement et à la recherche, hors dépenses de personnel, s'élèvent en 2020 à 632 M€ en AE et 633 M€ en CP. Les bourses d'études sur critères sociaux et autres aides sociales à destination des étudiants mobiliseront près de 100 M€ pour permettre à tout étudiant qui le désire de suivre une formation dans l'enseignement agricole. En particulier**, les moyens prévus au PLF 2020 pour l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap s'établissent à 14,4 M€ (hors dépenses de personnel), en augmentation de 26 % par rapport à la loi de finances initiale de 2019 (soit +3 M€ en 2020 après une augmentation de +3,5 M€ en 2019).** Ces moyens permettront notamment d'accompagner la transformation des contrats aidés en contrats d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), qui doit être achevée pour la rentrée 2020, et l'augmentation de la durée annuelle du temps de service des AESH (de 39 à 41 semaines minimum). Par ailleurs, 25 postes ont été prévus pour permettre l'embauche, en CDI, sur le budget de l'Etat des AESH remplissant les conditions.

Des moyens supplémentaires sont également prévus pour assurer l'interopérabilité du système d'information de l'enseignement technique agricole avec celui du ministère de l'Éducation nationale (+2,4 M€), pour assurer le développement des lycées agricoles publics des collectivités ultramarines (+1,30 M€), principalement afin d'améliorer la sécurisation de l'EPN de Mayotte et pour amplifier la campagne de communication "l'aventure du vivant" (1 M€).

L'enseignement supérieur agricole, ayant vocation à accueillir 2700 étudiants supplémentaires à l'horizon 2024 pour tenir compte des besoins supplémentaires en cadres, verra ses moyens en emplois et en crédits préservés en 2020.

Le schéma d'emploi de l'enseignement technique diminuera de 60 postes, réparti à hauteur de 42 % pour le privé et 58 % pour le public. **Aucune nouvelle mesure ne sera nécessaire en dehors de celles prises jusqu'ici (réforme des seuils de dédoublement, optimisation de la gestion des postes) pour assurer le respect de cet objectif.**

Certaines organisations syndicales ont contesté la politique budgétaire mise en œuvre par le gouvernement et le ministère de l'agriculture et ont réclamé davantage de moyens publics tandis que d'autres organisations ont quitté la salle après avoir regretté de ne pas pouvoir s'exprimer. Elles seront reçues par le ministre rapidement.

Mardi 24 septembre : entretien auprès de la section de l'Éducation, de la culture et de la communication (ECC) du Conseil économique, sociale et environnemental (CESE)

Le Directeur général a présenté l'enseignement agricole et son action en matière d'éducation aux médias et à l'information lors d'un entretien auprès de la section de l'Éducation, de la culture et de la communication (ECC) du Conseil économique, sociale et environnemental (CESE)

Cet entretien visait à recueillir des informations, analyses et préconisations sur les enjeux actuels et futurs de l'éducation aux médias et à l'information, et alimentera l'élaboration d'un avis au Bureau du CESE.

Le Directeur général a mis en lumière toutes les actions mises en œuvre dans les établissements en faveur de l'éducation aux médias et à l'information[1]. L'éducation socio-culturelle, l'enseignement des TIM et les missions des professeurs documentalistes ont été toute particulièrement valorisées. En établissement, l'éducation aux médias et à l'information est rendue possible grâce aux modules ou temps pédagogique libre prévus dans les référentiels de diplômes, essentiellement à travers les projets culturels menés par les enseignants d'ESC, au travers des actions menées par les professeurs-documentalistes mais aussi dans le cadre des ALESA. Ces enseignements et activités ont pour objectif de former des citoyens éclairés et ouverts aux arts, au monde et à la culture.

Ces actions bénéficient d'un cadre interministériel dynamique porté par la convention Culture Agri-Culture signée en 2011 entre les ministères chargés de l'agriculture et de la culture et les multiples partenariats avec des structures institutionnelles ou associatives spécialisées (CLEMI, CEMEA, OCCE, BAL...). Ces partenariats se traduisent à chaque fois par du partage d'outils et de ressources, une participation à des appels à projet et de la formation.

L'éducation aux médias et à l'information est un enjeu particulièrement fort dans l'enseignement agricole tant les publics d'apprenants sont variés et tant la nature des sujets traités est particulièrement clivante.

Questionné sur les leviers pour favoriser plus encore l'éducation aux médias et à l'information, le Directeur général a indiqué que la formation initiale et continue des personnels enseignants en établissement devait encore être renforcée. Par ailleurs, l'idée de développer des résidences de journalistes dans les établissements scolaires semblerait tout à fait intéressante.

Quelques exemples de projets emblématiques de l'EMI dans l'enseignement agricole *:*

ABLOCRADIO.fr *: projet de création de contenu radiophonique avec résidence de journaliste par le lycée agricole d'Auch*
RUculture *: création d'un compte Instagram sur la thématique « cultures urbaines, cultures rurales », et organisation d'une conférence « Internet et écologie » rassemblant 200 jeunes. Lycée agricole de la Roche-sur-Yon.*
Radio Simon (monte le son) lycée agricole de Rivesaltes: *création de 3 émissions sur une thématique historique et sociétale.*
Film réalisé dans le cadre du trophée Héritiers de mémoire *par le lycée agricole de Dunkerque. Ce film témoigne du projet « Opération Dynamo», lauréat 2019 de la catégorie, « Reporter de guerre »*

Mercredi 25 septembre: séminaire des directeurs adjoints.

Ce séminaire a réuni plus de 150 participants. Il a été l'occasion de réfléchir et d'échanger sur le pilotage pédagogique en période de réformes des diplômes et des seuils.

La première intervention a porté sur la valorisation des espaces d'autonomie dans le cadre de la réforme du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ». Le bureau des diplômes de l'enseignement technique(BDET) ainsi que l'Inspection de l'enseignement agricole ont explicité le cadre de la réforme qui s'est inscrite dans le sillage du baccalauréat 2021 tout en maintenant les spécificités pédagogiques et organisationnelles de l'enseignement agricole (stages, pluridisciplinarité…). Les ressources produites lors des sessions institutionnelles de lancement (SIL) et leur mode d'accès sur Chlorofil ont ensuite été présentées par l'ENFSEA. Laurie BRIEF, Sébastien FELICI et Antoine MARTIN, trois directeurs adjoints, ont partagé la démarche qu'ils avaient suivie pour piloter la réforme du baccalauréat technologique série STAV. Les interventions ont été suivies d'échanges avec la salle.

L'après-midi, une intervention à trois voix a été consacrée aux notions de moyens, dotation globale horaire (DGH) et réforme des seuils de dédoublement selon des perspectives différentes : le niveau central, régional et local.

Le chef du bureau des Moyens, de l'Organisation et des Projets des Etablissements au sein de la sous-direction Etablissements, Dotations et Compétences a rappelé le cadre national de la Loi de finances dans lequel s'inscrivent les activités de l'enseignement technique agricole (Programme 143) au sein du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Après une période d'augmentation des moyens et simultanément de baisse du nombre d'élèves entrainant une dégradation du ratio « DGH par élève », la représentation nationale a fixé à l'enseignement agricole un schéma d'emplois en baisse de 50 équivalents temps plein (-20 pour le public) en 2019 et d'autres baisses sont attendues pour les années suivantes. Dans ce contexte, une DGH pédagogique cible pour la rentrée 2022 a été notifiée dès cette année afin de laisser du temps aux régions ainsi qu'aux établissements pour construire une stratégie pluriannuelle partagée pour atteindre en 2022 la DGH notifiée.

La réforme des seuils de dédoublement s'inscrit dans ce cadre et répond aux objectifs fixés par le ministre de **reconquête des effectifs**, de réalisation du schéma d'emplois à horizon 2022 tout en accroissant l'autonomie des établissements. Cela implique un pilotage stratégique et pédagogique renforcé de la part des équipes de direction. Les établissements doivent réaliser des choix collectifs (projet stratégique) adaptés à leur contexte (démographie, compétences, atouts, contraintes…).

La cheffe du SRFD Hauts de France a présenté la stratégie régionale pluriannuelle retenue par la DRAAF-SRFD de la région Hauts de France en matière de structuration de l'offre de formation de l'enseignement agricole (par la voie initiale scolaire, de l'apprentissage et de la formation continue) et de sa répartition sur les territoires donnant ainsi un cadre aux chefs d'établissement. Construit avec les équipes de direction sur la base d'un diagnostic partagé, l'autorité académique a présenté la stratégie régionale à la DGER, validée dans le cadre du dialogue de gestion 2019. Un bilan intermédiaire est programmé pour la fin de l'année scolaire en cours permettant d'ajuster si nécessaire certains objectifs. En complément des dynamiques locales propres à chaque établissement, des groupes de travail ainsi qu'un certain nombre d'actions pilotées par la DRAAF-SRFD sont programmés pour renforcer la dynamique collective du projet.

Le directeur de l'EPLEFPA de la Baie de Somme, a témoigné du travail réalisé au sein de l'établissement en matière de pilotage dans un cadre défini d'une part, par la réforme des seuils de dédoublement et d'autre part, par le projet régional stratégique des Hauts de France. Il a également mentionné les freins et leviers identifiés tout en insistant sur le rôle de l'équipe de direction dans l'accompagnement des équipes au changement.

A l'issue du séminaire, les directeurs-adjoints ont salué la tenue de cette journée et ont par ailleurs mis en avant des sujets tels que la coopération avec l'Education Nationale en matière d'orientation, l'accompagnement du handicap, l'attractivité des métiers et la rémunération. Une nouvelle réunion de

ce type sera organisée dès que ce sera nécessaire pour faciliter les échanges entre les établissements et la centrale et favoriser la diffusion des expériences et bonnes pratiques.

Mercredi 25 septembre : projection du film des jeunes du lycée de Dunkerque sur l'opération Dynamo

A l'occasion du séminaire des directeurs adjoints, les anciens élèves de terminale gestion des milieux naturels et de la faune du lycée de Dunkerque ont présenté leur projet pédagogique « Reporters de mémoires », pour lequel ils ont obtenu le Trophée Héritiers de mémoire remis en juin dernier au Panthéon. Ils ont reçu un accueil chaleureux et enthousiaste pour ce travail. La Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives qui avait soutenu ce projet, a rappelé les appels à projet pour 2019/2020 : l'engagement militaire de Charles de Gaulle, paysages en guerre, paysages de guerre et les reporters de guerre. Ces appels à projet sont consultables sur le site : http://cheminsdememoire.gouv.fr/fr/appels-projets. La procédure d'inscription se trouve sur le site : http://cheminsdememoire.gouv.fr/fr/financement-de-projets-pedagogiques-0. La direction du service national et de la jeunesse a présenté le dispositif des classes de défense et de sécurité globale. Le soutien aux projets pédagogiques et le dispositif des classes de défense et de sécurité globale sont des déclinaisons du protocole interministériel favorisant les liens entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale pour lequel le ministère de l'agriculture et de l'alimentation est partenaire.

Mercredi 25 septembre : Audition à l'Assemblée Nationale

Madame Cécile Rilhac, députée, membre de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale, rapporteure pour avis des crédits budgétaires de la mission enseignement scolaire pour 2020, et Madame Michèle Vittory, députée, membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, ont auditionné le directeur général. Après une présentation de l'enseignement agricole, de ses bons résultats en matière de réussite aux examens et ses bons taux d'insertion professionnelle, l'échange a porté plus spécifiquement sur l'accompagnement des élèves en situation de handicap et sur la stratégie suivie par le ministère pour augmenter le nombre de jeunes formés dans notre système. L'importante mobilisation des services du ministère et des lycées agricoles en faveur de cet objectif et de la réussite des jeunes a été mise en avant, ainsi que les premiers résultats enregistrés. Les deux rapporteures ont également été sensibilisées à la nécessité de pouvoir continuer à accueillir les élèves en situation de handicap dans de bonnes conditions, à assurer des formations sur tout le territoire et à la réflexion sur l'adaptation de nos diplômes aux nouveaux besoins des professionnels et de la société. L'écoute a été très attentive et constructive.

Jeudi 26 septembre : ouverture de l'audit relatif au processus de sécurisation des élèves de l'enseignement agricole

Le Directeur général a rencontré Anne COILLAND, Dominique RIFFARD et Jean-Louis BUER du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, pour l'ouverture de l'audit relatif au processus de sécurisation des élèves de l'enseignement agricole. Les élèves et les apprenants, inscrits dans l'enseignement agricole, sont confrontés dans le cadre de leur formation professionnelle à des risques liés à un environnement qui peut être accidentogène. L'objectif de l'audit consiste à apporter l'assurance que le dispositif de prévention des risques professionnels mis en œuvre à tous les échelons contribue à maitriser la survenue des accidents. Après une première phase de prise de connaissance, les auditeurs rencontreront au cours du dernier trimestre 2019 les acteurs du processus tant au niveau de l'administration centrale, qu'au niveau des services déconcentrés et des établissements d'enseignement. Ils auditeront également nos partenaires institutionnels et professionnels.

Vendredi 27 septembre : Copil stratégique communication

Durant la matinée les partenaires représentants l'enseignement agricole public et privé, et les différentes associations professionnelles ont échangé sur la campagne de communication et en particulier sur la mise en ligne du site https://laventureduvivant.fr/ . Les différentes interventions ont permis de donner des éléments pour la préparation de la V2. L'implication de tous les

établissements pour une actualisation permanente du site a été actée. Une réunion opérationnelle pour la mise en place de la mutualisation des partenaires pour le prochain salon de l'éducation (22au 24 novembre à Paris) a été programmée.

Formation des directeurs aux *rendez-vous de carrière* des enseignants

Les rendez-vous de carrière constituent un constitue un nouveau dispositif d'évaluation et d'accompagnement des enseignants et CPE dans leur parcours professionnel. Chacun d'entre eux bénéficie désormais de trois entretiens professionnels dont la période est définie dans les décrets statutaires.

Chaque rendez-vous de carrière comprend:
- une inspection
- un entretien avec l'inspecteur
- un entretien avec le chef d'établissement.

800 à 1000 enseignants et CPE des établissements publics et privés bénéficieront chaque année d'un rendez-vous de carrière. Afin d'assurer de façon optimale le déploiement du dispositif, le service des ressources humaines et la DGER organisent aux mois de septembre et octobre cinq sessions interrégionales de formation des chefs d'établissement publics et privés.

Ces sessions comportent des apports institutionnels, des apports scientifiques (conférence sur les "repères pour penser des entretiens de carrière", par Yann Serreau, chercheur au laboratoire LINEACT-CESI, et des ateliers permettant d'élaborer des modalités d'application harmonisées.

Une rentrée sous le signe des échanges internationaux : un groupe d'étudiants argentins au Campus Bougainville

Le directeur du Campus Bougainville a organisé lundi 23 septembre un petit déjeuner dans le hall de l'établissement afin d'accueillir un groupe d'étudiants argentins. Son discours, très axé sur la transition écologique a rappelé que le monde agricole était en pleine mutation et que des actions concrètes étaient mises en œuvre au quotidien afin d'amorcer un réel changement de paradigme. Mme Michèle Peyron, députée de Seine et Marne, a également évoqué un monde agricole qui a pris le bon chemin et a même ajouté que « les agriculteurs du monde entier sont des gens qui ont en main notre destin, il faut les choyer ».

Le Campus Bougainville va donc arborer sur son fronton le drapeau argentin pendant toute la semaine afin de montrer le lien entre les 2 pays et les 2 établissements.

Le programme de la semaine propose la découverte de l'agriculture locale avec une visite de l'exploitation du lycée, une visite d'un méthaniseur et d'une ferme laitière bio puis la visite du lycée et de l'exploitation du lycée agricole voisin : La Bretonnière. Des travaux pratiques sont également prévus en maraîchage biologique et en agro-équipement, ainsi que des ateliers labo et zootechnie. En matière culturelle, la visite du château de Vaux le Vicomte et de ses jardins est prévue, sans oublier les plages de convivialité : soirées jeux, soirée crêpes, soirée danses argentines.

Toute la communauté éducative est mise à contribution, les jeunes argentins étant guidés toute la semaine par des étudiants et des enseignants de l'établissement.

Les élèves de Bougainville partiront à leur tour en Argentine du 14 au 27 octobre accompagnés par Sophie Chesneau, enseignante en zootechnie et Cyril Durandeau, enseignant en physique-chimie.

Migration de la messagerie

Dans le cadre de la migration d'une solution collaborative pour l'enseignement agricole, la DGER a retenu la solution « Mélanie2 » qui s'inscrit dans une démarche interministérielle préalable à la messagerie collaborative de l'Etat.

Depuis le lancement du projet, plusieurs chantiers importants ont été lancés impliquant les maitrises d'œuvre du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, du Ministère de la Transition Ecologique (MTES) et Solidaire et d'AGROSUP DIJON. Il s'agit notamment de l'identification des adresses à migrer (nominatives et fonctionnelles) via l'appariement de différentes sources de données, la synchronisation des annuaires interministériels, la vérification de prise en charge du routage du

domaine EDUCAGRI par le MTES, l'adaptation du VPN pour les agents bénéficiant d'un client lourd et la mise en œuvre d'un dispositif permettant le transfert des données de Firstclass vers MELANIE.

Sur ces principaux chantiers, un retard important a été pris du aux difficultés techniques rencontrées notamment en matière de réversibilité des données. Ce retard fragilise de fait le planning de déploiement au 1er octobre 2019 tel que décliné dans la note de service (DGER/MAPAT/2019-382).

Au regard du planning tendu pour conduire la migration, **la migration est reportée en début d'année 2020**. Ce report de quelque mois, permettra de répondre aux questions techniques soulevées et de planifier les actions à venir notamment d'accompagnement sur ce projet sensible très attendu par la communauté de l'enseignement agricole. Le nouveau calendrier de déploiement sera établi en étroite collaboration avec le service de la modernisation.

#laventureduvivant sur BFM

Campagne Snapchat, réseaux sociaux, site internet... étaient les maîtres mots du directeur général invité de l'émission Hebdo Com sur BFM Business ce week-end !

Merci à BFM d'avoir invité la DGER pour parler de notre campagne de communication qui met en avant l'enseignement agricole !

La campagne "L'aventure du vivant" fait découvrir le monde agricole aux jeunes

ON EN PARLE
L'enseignement agricole dans les médias

Lycée du Pflixbourg : enseignement agricole en transition

Silva numerica : un simulateur pour mieux gérer la forêt

Complexification et numérique

Castres. Les élèves de Touscayrats organisent un salon équestre et agricole